



REUNION DE QUARTIER

DOELAN

21 OCTOBRE 2023

INTRODUCTION :

Le Maire, David ROSSIGNOL, Denise LE MOIGNE, Cécile TEPPER sont présents.

Le Maire introduit la réunion et rappelle aux personnes présentes l'esprit de ces réunions publiques : chacun est invité à poser des questions sur son vécu, l'actualité, l'engagement de l'équipe municipale mais ne doit pas évoquer de problèmes de voisinage. L'équipe municipale s'engage d'une année sur l'autre à répondre aux questions posées lors de la réunion publique précédente.

Le maire rappelle les règles de ce temps d'échange : pas de questions d'ordre personnel et du respect dans les échanges entre les participants et vis-à-vis des élus.

Il y a un élu responsable de l'organisation et du suivi des réunions de quartier : Denise LE MOIGNE déléguée à la démocratie locale et à la citoyenneté, ainsi que Cécile TEPPER, habitante à Doëlan chargée de la culture bretonne et Jean Paul GUYOMAR, de Kervelan, conseiller dans les commissions culture et sport et économie, environnement, citoyenneté. Ces élus doivent assurer le suivi des questions posées pour qu'elles soient réglées lors de la réunion suivante.

Temps forts 2023 sur Doëlan

La réunion de quartier de Doëlan a fait le point sur les événements passés depuis un an :

- Achat du nouveau bateau électrique pour le maître de port en matière recyclable
- Pôle maritime en voie de réalisation pour mieux accueillir des plaisanciers avec un local dédié à la SNSM : la recherche des financements pour le budget du port est en cours : déjà 30 000€ de la SNSM+ 100 000 de QC sur 450 000€ du projet total.
Les travaux sont envisagés en 2024 après la saison.

- • Aménagement du carrefour rive Gauche entre le Pont Du et le quai du Vieux Doëlan
- • Aménagement de l'escalier rive Droite.
- • Chapelle saint Anne : réfection de la toiture : au moins 50 000€, début 2024
- • Dossier Jaclin : permis de construire accordé en décembre 2022 mais depuis des recours par des tiers ont eu lieu. Attente de la réponse judiciaire sur la requête présentée par ces tiers.
- Point sur la route de Kernoal-Kernous où il existe une contestation sur une voie marquée « voie privée » alors qu'elle ne l'ait pas. La plaque est toujours là.
- Remarque générale sur les difficultés de cohabitation ; des chemins sont obstrués par des particuliers et on est obligé d'attendre le jugement.
- Point sur l'éclairage public qui va être revu avec le changement des lampadaires sur le quai rive Gauche remplacé par des LED.

QUESTIONS POSEES EN 2022	REPNSES APORTEES
<p>Mme Penfrat : elle souhaiterait faire appel à nos responsabilités individuelles et collectives vis-à-vis de l'environnement. La situation de la planète est dramatique : biodiversité en berne, augmentation des inégalités, changement climatique ; aujourd'hui nous sommes dans un tournant. Il va falloir changer notre système de pensée et de consommation ; ce projet est obsolète vis-à-vis des enjeux à venir. Quel sera le bilan carbone de l'exploitation d'un tel site ? nous sommes nombreux à ressentir un profond malaise vis-à-vis de ce projet et de ses impacts.</p> <p>Ce site avait une vocation économique dans l'intérêt général. La recherche du profit ne profite pas à l'intérêt général. Mme Penfrat a pensé plutôt à un jardin avec des arbres, un kiosque pour les animations culturelles, une simple buvette gérée par une SCOP ?</p>	<p>La démolition a déjà eu lieu. La maison Larzul est en train de devenir une ruine et a donc un impact négatif également. Aujourd'hui, il y a des tensions sur la capacité à piloter des projets et certains citoyens qui veulent que tout s'arrête.</p> <p>Cet argument que vous avez n'a jamais été soulevé. Les matériaux qui seront employés seront durables. Des producteurs locaux ont déjà été contactés pour fournir le restaurant.</p> <p>Jardin ? c'est un site de 8000m² assis sur des rochers, acheté à un certain cout. Il y a d'autres endroits ou des jardins sont possibles. Si ce projet ne se faisait pas, il y aurait autre chose. Aucune collectivité n'achète un terrain 1 million d'euros pour faire un jardin...</p> <p>Ce projet répond à des besoins : d'accueil touristique, de restaurant, de lieux de vie.</p> <p>Le maire conseille à Mme Penfrat de rencontrer M Jaclin pour en discuter.</p>
Magali M. : arrivée récemment sur Doelan ; elle	La question pourra être posée à l'office : il pourra être

<p>est mal à l'aise vis-à-vis de la diabolisation du porteur de projet.</p> <p>S'agissant de la capitainerie, il y aura un accueil tourisme ; y aura-t-il un détachement du personnel de Quimperlé dans cet espace ?</p>	<p>sollicité. Pourquoi pas au moment des départs des navettes ?</p> <p>Pour rappel : Nos agents sont présents 7 jours sur 7 durant l'été.</p>
<p>M Caudron : en début d'année ils ont formé un collectif avec des riverains pour travailler sur la sécurité de la rue du Pont Du. Il y a eu des rencontres avec le maire et David ROSSIGNOL ; il reste des points dangereux : le virage de la chapelle. On bute sur ces aménagements ; sortie du petit chemin des matelots également ; et autour des poubelles de Kerdoalen ; le fossé et une buse bouchée</p>	<p>S'agissant de la buse : on est en contentieux avec l'entreprise SOGEA qui a réalisé les travaux d'assainissement ; un accord a été trouvé, ce sera fait avant la fin de l'année à leur frais.</p> <p>Transition entre l'impasse des matelots et Lagrange, il y aurait dû y avoir des pictogrammes au sol mais en raison du retard pris par le syndicat de voirie, ce sera fait au printemps ; il n'y aura pas de passage piéton car il n'y a pas de trottoirs.</p> <p>Concernant le virage, David ROSSIGNOL est ennuyé. C'est une départementale ; le département risque de ne rien faire. David ROSSIGNOL donnera les coordonnées de la personne référente au département. Pas de solution aujourd'hui.</p> <p>David ROSSIGNOL les rencontre très prochainement ; ce sujet sera évoqué.</p> <p>Le fossé de la poubelle à Kerdoalen : pas résolu non plus. La réflexion est en cours.</p>
<p>M Le Guellec : Porsach intégré à Doëlan-pourriez vous faire le point sur le devenir de la route Kernoal Kerlou ? cette route n'est toujours pas inscrite au cadastre. En 2016, il y a eu un classement d'office pour l'intégrer au domaine public mais qui a échoué.</p> <p>2 questions restent en suspens : que va faire la mairie avec la contestation du service des hypothèques ? sachant que les propriétaires payent toujours du foncier sur ces parcelles ?</p>	<p>Cela fait 55 ans que cette situation perdure. Les élus tentent de trouver des solutions. Il y a des éléments juridiques qui datent de juillet mais M Duigou n'est pas là. Une énergie considérable a été dépensée pour ce dossier ! le maire souhaite qu'à la fin de ce mandant ce problème soit réglé.</p> <p>Le classement d'office n'a pas été validé par le préfet.</p>
<p>Mme L'enfant : elle porte la parole d'un jeune artiste qui a séjourné en 2021 et qui a eu un coup de cœur pour Doëlan. Il a construit une sculpture devant la conserverie. Qu'est que va devenir sa sculpture ?</p>	<p>Cet artiste nous a interpellé également. Il est intervenu sans autorisation sur le domaine public mais on s'est dit qu'on pouvait le laisser poursuivre. Cela sera abordé avec M Jaclin qui souhaite aussi intégrer des éléments artistiques dans son projet.</p>

<p>M Bonsard : DCE a été cité. Personnellement, si on admet le fait de faire un projet économique, c'est plutôt intéressant ; là ou il s'interroge, à l'aune des réflexions sur l'écologie, c'est de constater que le projet ne prévoit rien en terme de chauffage.</p> <p>M Ulloa rappelle que DCE a rendu un avis favorable au projet.</p>	<p>DCE a été associée au projet, a voté en commission locale SRP pour ce projet.</p> <p>S'agissant du chauffage, la question sera posée avec M Jaclin, toujours enclin au dialogue.</p>
<p>Mme Dedourge, Doëlan rive gauche : elle souhaite prendre RV avec David ROSSIGNOL – quel massif est prévu au niveau du Pont Du ? qu'est-il prévu pour l'amélioration des stationnements ? les remorques ? l'éclairage public ? le nettoyage des murs ? un radar solaire ?</p>	<p>David ROSSIGNOL, s'agissant du mur : il faut enlever le lierre et des reprises sont à faire mais il n'est pas dégoûtant ; les lumières : ce sont les arbres des propriétaires qui doivent être élagués. Si on n'y voit plus rien, on enverra des courriers.</p> <p>Pour le reste, il propose un RV sur site.</p> <p>Il y a 2 emplacements réservés aux remorques. Elles sont posées sur la cale Larzul. Mais c'est compliqué l'été... des PV sont dressés.</p>
<p>Mme Massies : rive gauche elle apprécie l'évolution du projet mais souhaite savoir si c'est justifié au niveau économique car tout est fermé l'hiver.</p>	<p>Le maire rappelle que le risque est pris par le porteur de projet. Il veut salarier en CDI ses salariés et donc à l'année avec un taux d'activité qui varie. Le gros souci de l'hôtellerie c'est précisément le salariat. Il souhaite recruter l'équipe permanente à temps plein et des saisonniers uniquement l'été. Une étude avait été faite sur la rentabilité, il faut au minimum 54% de taux de remplissage sur l'année. Les pentys peuvent aussi être des logements pour des travailleurs temporaires hors saison. Il mise aussi sur le fait que sur le pays de Lorient, il existe une l'hôtellerie assez impersonnelle et que Doëlan peut être vraiment attractif du fait de son caractère exceptionnel ; enfin les tarifs varient en fonction des saisons.</p>
<p>M Poiret impasse du matelot : le revêtement de l'impasse va-t-il être refait ? il est dangereux</p>	<p>David ROSSIGNOL rappelle qu'il y a eu de nombreux travaux qui ont abimé la route. C'est au planning d'ici la fin de l'année. Par contre, cette voie ne sera pas enrobée</p>
<p>Mme Verrier ; d'autres infrastructures vélos sont-elles prévues ?</p> <p>Entrée du lotissement clos de Prat fouen : y aura-t-il un éclairage pour les enfants qui attendent le bus le matin ?</p> <p>Rue du pont du : 50 km/h même s'il y a un</p>	<p>Le chaucidou est intéressant car on ne peut faire de piste cyclable pour aller à Doëlan car l'emprise n'est pas suffisante.</p> <p>Ensuite rive gauche, c'est une zone 20 donc pas de bande cyclable.</p> <p>L'éclairage à l'entrée du lotissement n'est pas prévu</p>

<p>radar ; les gens ne respectent pas les priorités à droite.</p>	<p>mais David ROSSIGNOL pourra passer voir.</p> <p>Le radar va rester de manière permanente.</p>
<p>Mme Lozachmeur Le projet d'exploitation des algues marines est-il toujours d'actualité ?</p> <p>Une intervenante a des nouvelles : le projet devrait se faire en janvier-février. Le projet chemine discrètement.</p>	<p>Le maire est las de ce projet qui n'avance pas et sur lequel le porteur de projet ne donne aucune nouvelle.</p> <p>Ce projet ne gêne pas M Jaclin.</p> <p>Depuis, la concession est devenue caduque. La ville de Moelan et QC sont aussi ennuyées que nous.</p>
<p>M Pêcheux : nouveau président de DCE – trouve le projet intéressant – il a testé avec sa femme un hôtel et un restaurant de M Jaclin pour voir ce qu'il en était notamment avec le personnel et effectivement les jeunes étaient du coin et étaient heureux de travailler pour M Jaclin. Il y a des adhérents de DCE qui sont contre.</p> <p>Le traitement des EU pose problème : insuffisance de la capacité de traitement des eaux usées l'hiver.</p> <p>Sur l'énergie utilisée : pour un projet phare porté par la CDC, dommage que les capteurs solaires thermiques n'aient pas été envisagés, non plus que les panneaux photovoltaïques.</p> <p>Sur la toiture végétalisée : suivant la quantité de substrat, la végétalisation est plus ou moins qualitative. Quel sera son épaisseur ?</p>	<p>S'agissant des eaux usées, il y a un réseau d'assainissement dans lequel arrive inopinément des eaux pluviales, du fait de mouvements de terrain ; de plus des particuliers ont des raccordements qui laissent aussi entrer les EP. C'est valable pour toutes les communes littorales malheureusement ; il y a trop d'eau à arriver dans la STEP. Actuellement, les réseaux sont cheminés. Ce n'est pas propre au projet Jaclin.</p> <p>David ROSSIGNOL précise qu'à sa connaissance, il n'y a pas d'entrée d'eaux parasites sur ce secteur. C'est une remarque d'ordre général probablement.</p> <p>F Jaclin avait la volonté que le toit végétalisé soit conséquent.</p> <p>David ROSSIGNOL il y a de très belles couvertures végétalisées avec un substrat de 10 cm mais qui nécessite du travail les 1eres années.</p>
<p>M Bouque : la chapelle attend que l'on s'occupe de sa toiture.</p>	<p>Les devis ont été réalisés ; le maire ne prend pas d'engagement tant qu'il n'a pas les devis- comme tout bâtiment communal, il sera entretenu</p> <p>Ce sera vu au budget 2023</p>
<p>M Ulloa : enfouissement des lignes électriques téléphoniques à Lagrange</p>	<p>Il y a un projet de renforcement de réseau dans ce secteur et les lignes BT vont être enfouies mais pas le téléphone</p> <p>La date des travaux n'est pas connue : surement 2023</p>
<p>Mme Penfrat : Les coups de vent ont rapporté beaucoup de déchets plastiques sur la côte ; ils ont été ramassés et entassés au fonds des criques, ce serait bien que les services passent les ramasser</p>	<p>Les services passeront ; les bacs à marée existent ; ils sont remis l'hiver car l'été ils servent de poubelles</p>

M Couderc s'étonne que tous les restaurants soient fermés le même jour à Doëlan l'hiver	Le maire ne peut rien faire ! le maire a soulevé ce problème en tant que client aux restaurateurs. Il rappelle l'existence d'un autre restaurant le cocooning en centre bourg
-----------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

QUESTIONS POSEES EN 2023	REPONSES APORTEES
Interco interpellée vis-à-vis des poubelles à Halbars à Kerrine : 100m de plus à parcourir pour les personnes qui ne peuvent y aller qu'à pied, cela fait trop loin	Cela relève de QC- la difficulté est de trouver un autre endroit en proximité sans nouvelles nuisances David ROSSIGNOL va se déplacer pour trouver une solution ; sa crainte : qu'elles soient installées ailleurs- il ira avant l'intervention de QC pour évaluer la situation – c'est suivi il faudra trouver un compromis sans doute à Halbars
Impasse du matelot avec des escaliers dans les arbres	David ROSSIGNOL c'est le même problème avec la même famille qui a été interpellée (la fille de la propriétaire par tel) ENEDIS est intervenu car les câbles sont exposés- impératif que la propriétaire intervienne dans les 15j. la ville peut intervenir mais nous serons confrontés à une situation désagréable
M Riquier : c'est la même chose à La Grange – il y a une volonté manifeste de laisser la végétation pousser	Jacques JULOUX s'agissant des arbres, les services pourront intervenir sous réserve que les conditions soient remplies. Cette famille a déjà coûté plus de 30 000€ à la commune en frais juridiques. La commune ne souhaite plus de procès. En juillet, le maire n'a pas constaté de dépassement sur la voie publique. S'agissant des murets, le maire informe que le propriétaire a été informé en RAR que les murets devaient être enlevés. Cette famille est en contentieux avec les maires successifs et les voisins depuis des années. Ils ont perdu tous les contentieux introduits mais cela ne les empêche pas de poursuivre. La famille a été avertie : les murets devront être enlevés ; à défaut une sous astreinte administrative sera prononcée si cela n'est pas fait dans les délais impartis.
Mme Charlot a le même problème chez elle avec des arbres de 15m de haut. La loi le permet elle ?	Jacques JULOUX il faudrait s'assurer des conditions précises. Il se renseigne : la collectivité ne peut intervenir sur les terrains privés.

	David ROSSIGNOL se rendra sur place.
<p>Tronçon de route Langlazik/Doëlan les 300 400 1ers mètres communaux (au niveau du chaucidou) obligé de dire aux enfants d'aller sur le trottoir car la route est très détériorée , est-il prévu un budget ?</p> <p>Y a-t-il un projet de piste cyclable dans ce secteur ?</p>	<p>David ROSSIGNOL : 2 choses en route : enfouissement des réseaux et réfection de la voirie sur ce secteur. Les discussions avec le département sont en cours (il prend en charge le tapis d'enrobé) mais la ville veut aménager les abords également car ils sont compliqués et pas homogènes. Projet d'homogénéisation et d'esthétique. On ne sait pas si cela sera fait pour 2024 mais c'est en cours.</p> <p>Eric BADOUC : pas de piste cyclable prévu mais prolongation de la chaucidou jusqu'à Doëlan avec 2 interruptions dans le virage. Le CEREMA a donné son accord. Le département a validé la chaucidou mais quand la chaussée sera refaite et elle est récente. La ville a fait appel de cette décision auprès du Département– RV est pris avec le VP délégué à la voirie. C'est essentiel car il s'agit d'une voie d'accès à d'autres voies et pistes importantes pour rejoindre le Pouldu, Doëlan, le bourg et même jusqu'à la route de Guidel.</p> <p>Jacques JULOUX fait part de son incompréhension vis-à-vis du retour du département toujours très prudent vis-à-vis de la sécurité. Tous les voyants étaient verts et revirement de ce dernier. Les retours à ce jour sont positifs vis à vis des chaucidous. Cela fonctionne. La ville va donc demander au département de revoir sa décision.</p>
<p>Quand Enedis intervient, cette facture est réglée par qui ?</p>	<p>Jacques JULOUX ce n'est pas la collectivité qui paye. C'est Enedis qui paye et donc certainement ses clients</p>
<p>Mme Manseau - Keruster: problème d'entourage des poubelles depuis juin — la secrétaire du pôle technique lui a indiqué que tout allait être fait – tout va bien-</p>	<p>Jacques JULOUX : il existe des fiches travaux disponibles papier et numérique. Il y en a plus de 2000 par an. Dès que vous en faites une, un accusé de réception est envoyé</p> <p>David ROSSIGNOL aimerait que dans ce secteur, les poubelles soient installées à l'entrée et que les camions n'aient pas à entrer dans le lotissement car la voirie s'abîme.</p>
<p>Keruster : date de la fibre ?</p>	<p>Jacques JULOUX les réponses sont sur le site : il existe un site avec les dates existantes sur la commune. Sur Doëlan c'est 2026. Chacun va recevoir un numéro et c'est la fibre qui a conduit à nommer toutes les voies. Denise LE MOIGNE le conseil des sages s'occupe de la numérotation. .si quelqu'un a une remarque à ce sujet, qu'il n'hésite pas.</p>

	https://www.quimperle-communaute.bzh/travailler-entreprendre/numerique/deploiement-de-la-fibre-optique/
<p>Mme Hugo : entretien de la rue de Beg ar compaz ? la sde partie du chemin n'est pas entretenue : pourquoi ?</p> <p>la nomination est rue mais c'est une impasse ; c'est dommage qu'il n'y ait plus de panneau, cela éviterait aux voitures de s'engager et de faire demi-tour ensuite.</p>	<p>Entretien des chemins : certains sont peu desservis et enclavés ; les élus ne souhaitent pas que les chemins soient empierrés. Ils sont entretenus quand il y a des besoins mais pas à la mesure des attentes parfois.</p>
<p>M Dronou : il a un souci avec les remorques de bateaux l'été garées devant chez lui 6h. il s'est fait agressé en allant les voir. Elles sont garées devant les 2 premières maisons et parfois il y a 3 remorques dans le virage. Pourquoi ne pas mettre un panneau ?</p> <p>Il y a un aménagement au niveau du pont : les gens reprennent de la vitesse et ne s'arrêtent plus du fait de la priorité.</p>	<p>Jacques JULOUX : La police municipale est compétente sur la voirie. Il n'y a pas de ligne jaune ni de limite de temps. Il faudrait que cela soit réexaminé dans le secteur avec Yannick PERON et Laurent Léna. On avait prévu au PLU un terrain pour les remorques mais cela a été retoqué.</p> <p>David ROSSIGNOL la solution serait peut-être d'augmenter encore l'aménagement pour que les gens ne coupent pas... il s'interroge sur la nécessité de remettre à cet endroit un cédez le passage. Il ira sur place</p>
<p>Jeanine : sur le parking remorques : il y aussi des vans et des campings cars.</p>	
<p>M : rue de Keruster : numérotation – sur l'avis d'imposition c'est écrit chemin de Keruster...</p>	<p>Jacques JULOUX : il y a souvent une discordance entre les différents services d'état, google et autre. C'est pour cela qu'une base de données nationale est en cours.</p>
<p>M Bouque : la voie communale du Roziou au port de Doëlan a été nettoyée une seule fois cette année or c'est dangereux. Fossé sur le côté droit en montant connu des gens du coin et cette année, 2 véhicules sont allés au fossé. Cette route étroite est utilisée par les bus et les agriculteurs ce qui fait qu'il est parfois impossible de monter ou descendre en sécurité. Les bords de la route peuvent-ils être nettoyés ? d'habitude cela est fait 2 fois /an. La peinture n'a pas été faite non plus.</p>	<p>David ROSSIGNOL ce n'est pas fauché par la ville mais sous-traité auprès du service voirie de QC qui a un circuit, le même tous les ans et il ne sait pas pourquoi cela n'a pas été fait 2 fois. Nos équipes sont sur les chemin creux et le GR ; les routes sont faites par QC. La peinture pourtant demandée n'a pas été faite. Cela sera fait au printemps.</p>
<p>Jeanine : le parterre de fleurs du pont Du, on avait déjà demandé si on pouvait faire nettoyer la butte l'année dernière (vue magnifique) mais cela n'a pas été fait.</p>	<p>David ROSSIGNOL se rendra sur place la semaine prochaine. Faut-il couper une végétation juste parce qu'elle fait obstacle à une vue ou pas ?</p>

Stationnement	<p>Stationnement lié à la navette de Groix : pour trouver une solution il faudrait qu'un propriétaire accepte de louer ou vendre du terrain mais cela ne s'est pas fait pour l'instant. A ce jour, ce problème est toujours présent.</p> <p>Rêve d'océan est en train de remettre en question l'emplacement du festival car le stationnement n'est plus acquis. Les terrains qui accueillait les voitures ont été vendus à un propriétaire qui refuse désormais le stationnement du festival.</p>
Eaux pluviales	Rue du pont du et évacuation des eaux : il y a d'autres endroits identiques où le réseau d'EP est difficile à mettre en œuvre. Les services essaient de trouver des solutions au coup par coup et ne pas concentrer toutes les eaux au même endroit. Ce problème est difficile à régler.
la nature des pluies changent : elles sont plus violentes que par le passé. Et les lotissements aggravent le problème	David ROSSIGNOL en a conscience. S'agissant des stationnements, ils sont désormais perméables.
Y aura-t-il un parking à côté de la caserne ? l'arrêt de bus a été supprimé à Kerrine – plusieurs parents font cela, amener les enfants au niveau de la caserne et c'est dangereux. Est-il possible de mettre un panneau ? TBK a supprimé de nombreux arrêts.	<p>David ROSSIGNOL il y a un projet ficelé, nous avons acheté les terrains mais il y a un souci avec l'agriculteur qui exploite le champ. C'est l'arrêt où montent le plus d'enfants.</p> <p>Denise LE MOIGNE : pourquoi ne pas faire demi-tour au rondpoint des hauts du sénéchal plutôt que sur la route ?</p> <p>Jacques JULOUX le CONSEIL MUNICIPAL a délibéré à ce sujet. La procédure est en cours, elle prendra au moins un an pour que nous ayons la maîtrise des terrains. A l'issue, les travaux pourront être faits.</p>
Le phare vert de Doëlan	Le mur se dégrade sous le phare. La DDTM après rapport du Cérema indique qu'il n'y a pas de danger à court terme. A moyen terme, un renforcement avec du grillage est prévu. Quoi qu'il en soit, l'étude indique que même en cas d'éboulement, le phare ne serait pas impacté.
Accueil portuaire	Il y a eu moins de mouillages cette année du fait de la

	<p>météo notamment.</p> <p>L'escalier rive droite a été refait.</p>
Eclairage public	<p>David ROSSIGNOL a remis avec Olivier CHALMET , conseiller municipal, un travail sur tous les secteurs d'éclairage public de la commune avec études de toutes les factures EDF pour intervenir sur les secteurs les plus couteux et remplacer les ampoules à mercure par des leds. Le secteur rive gauche est concerné. Les ports sont allumés pour des questions de sécurité et on a réussi à trouver des astuces pour que le port seul soit éclairé et non les rues adjacentes. D'autres secteurs comme au Pouldu verront la suppression d'éclairage qui ne semblent pas pertinents (éclairage de la plage par exemple).</p> <p>Si des habitants pensent pertinents de retirer de l'éclairage par endroit, ils sont invités à venir rencontrer David ROSSIGNOL.</p>
Arrêt de bus : pourquoi pas de coordination entre TBK et la ville ?	<p>Jacques JULOUX il y a de la coordination : le VP aux mobilités est Denez DUIGOU adjoint à l'urbanisme. Mais il y a des raisons objectives qui sont chaque fois données, notamment l'évolution des normes de sécurité.</p>

La mairie de Clohars-Carnoët a lancé Citykomi®, une application mobile qui vous permet de recevoir les **dernières actualités et alertes de la commune**, afin de vous tenir informé(e). Ne manquez plus rien grâce à **Citykomi®** !

C'est gratuit – C'est anonyme – C'est libre.

Une rue en travaux ? Une coupure de courant ? Les prochaines animations culturelles ou sportives ?
Avec Citykomi®, la mairie de Clohars-Carnoët vous prévient à temps de tout ce qui vous concerne.

4 canaux de diffusion ont été ouverts : **Vie quotidienne, Culture, Sport et Éducation/Jeunesse.**

Citykomi® est une application : 100% gratuite. Sans publicité. 100% anonyme pour respecter de votre vie privée : pas de compte à créer pas d'engagement. Un vrai service de proximité citoyenne au service de tous les habitants.

Comment télécharger Citykomi® ?

Pour vous abonner à ce nouveau service : Téléchargez gratuitement l'application Citykomi® sur votre smartphone avec [Apple Store](#) ou [Google Play](#). Ouvrez l'application Citykomi® et scannez le QR code qui se trouve ci-dessous.

Flashez ce code

EN DIRECT SUR VOTRE SMARTPHONE !
AVEC L'APPLI MOBILE CITYKOMI®

GRATUIT ET 100% ANONYME, ABONNEZ-VOUS SANS TARDER !